

**ESPACE MONTS D'OR
TARIFS DE LOCATION 2017**

Tarif 1 : tarif de base

Tarif 2 : réservé aux entreprises champenoises. Abattement de 20 % sur le tarif de base

Tarif 3 : réservé aux champenois et aux associations champenoises . Abattement de 50 % sur le tarif de base

Tarif 4 : pendant toutes les périodes de vacances scolaires hors week-ends (Zone A). Abattement de 40 % sur le tarif de base

Tarifs de base applicables au 1^{er} janvier 2017

(en euros)

Tarifs à la journée					
DESIGNATION		Surface (m²)	Capacité maxi (Nbre personnes)	Acompte à verser à la réservation (tarif de base)	2017
Tarifs de base (HT)	Grande Salle	645	600	500,00	984,00
	Grande Salle + Scène	792	750	600,00	1268,00
	Zone 1 + Scène	523	450	450,00	871,00
	Zones 2+ 3	270	150	400,00	783,00
	Loges	36	30		129,00
	Cuisine	52	-		263,00
	Vestiaire	30	-		113,00
	Hall d'accueil (si loué seul)	180	200		392,00
	Hall d'accueil (aux associations et copropriétés champenoises)	180	200		93,00
	Chaise (à l'unité)	-	-		0,83
	Table (à l'unité)	-	-		3,55
	Tarifs supplémentaires (HT)				
Tarif horaire pour dépassement d'horaire de clôture de soirée <small>(Toute heure commencée sera facturée)</small>					149,00
Tarif horaire pour nettoyage des locaux					37,50
Tarif horaire d'un technicien					37,50
Tarifs spéciaux de location pour des mariages de champenois ou d'enfants de champenois (TTC)					
Petite salle (zone 2+3) comprenant en plus le hall, la cuisine et les vestiaires		532	150	250,00	453,00
Grande salle + scène comprenant en plus le hall, la cuisine et les vestiaires		1054	400	400,00	800,00
Cautions (TTC)					
Caution Espace Monts d'Or aux particuliers (1)					1000,00
Caution Espace Monts d'Or aux associations (1)					200,00
Caution Hall de l'Espace Monts d'Or (1) <small>(uniquement aux associations et copropriétés champenoises)</small>					160,00

(1) Caution encaissée par le receveur municipal et restituée à l'utilisateur, sauf si des dégradations sont constatées. Dans ce cas, le receveur municipal conservera la partie de la caution correspondant au montant de la remise en état.